

CARTIER

(Suite de la page 3)

contentait d'affirmer que si les grîts se dérobaient à l'entente et que si les tories lui offraient à un moment donné, de meilleures garanties, il n'hésiterait pas à conclure avec eux un pacte temporaire. Un pacte temporaire ; là, toute la différence entre Lafontaine et Cartier. Ce dernier contracta bel et bien une alliance définitive avec les partisans tories de J. A. McDonald.

La raison de cette évolution ? Sans entrer dans le détail, disons que le fanatisme intransigeant du *Globe* de Toronto dirigé par le fanatique intransigeant Geo. Brown avait rendu difficiles entre eux, les rapports des libéraux du Bas-Canada et du Haut-Canada.

Cartier eut-il raison de modifier la tactique de Lafontaine ? Eut-il raison de fixer dans la province de Québec les cadres des partis politiques de façon rigide, de forcer les siens à marcher de concert avec le parti tory ? C'est une grosse question. Elle touche au fond même de notre attitude, à l'essence de la politique franco-canadienne et on ne saurait la résoudre au pied levé. Quoi qu'il en soit, force est de constater que les Canadiens français n'ont pas été unanimes sur ce point vital. Il y a de fortes raisons pour justifier ce changement de front de Cartier ; il en est de très solides contre. L'opposition à l'idée d'une alliance permanente française-anglaise s'est manifestée à diverses reprises. Tout d'abord au temps de Cartier, lors de la proclamation du programme catholique en 1870 auquel Cartier fit grise mine. Cependant, ce programme était parfait en théorie. Était-il réalisable à cette époque ? ses tenants devançaient-ils leur temps ? autant de questions auxquelles je n'oserais

répondre. En tout cas, l'idée de Lafontaine ne mourut pas ; elle ressuscita sous des formes différentes et des étiquettes diverses ; ce furent les Castors au temps de Chapleau et de Senécal, puis les Nationaux, lors de la pendaïson de Riel, ce sont maintenant les Nationalistes. Demain se formeront d'autres phalanges pour la lutte des écoles. Il se passe actuellement un phénomène intéressant ; on voit le président du Sénat, un conservateur, combattre un gouvernement conservateur, dans Ontario ; on voit dans le Manitoba, un juge, ancien libéral, prendre la direction de la lutte contre un gouvernement libéral.

Cartier fut un vrai politique. Son influence fut décisive à plusieurs reprises. On sait qu'il étendit les lois françaises de la province de Québec aux Cantons de l'est : à cette époque, beaucoup qui n'étaient pas Canadiens français, rêvaient de créer une petite province anglaise dans la province de Québec avec Sherbrooke comme une capitale. Le courage de Cartier coupa court à ces lubies.

Cartier prit une part prépondérante dans l'œuvre de la Confédération. Sa tenacité vint à bout des répugnances et des oppositions des provinces maritimes, déjoua les manigances de J. A. McDonald qui n'accepta l'autonomie des provinces qu'à son corps défendant, à la dernière extrémité et parcequ'il ne pouvait faire autrement. Ce même McDonald, reprit plus tard sa lutte sournoise pour amoindrir l'autonomie des provinces : il trouva son maître dans Mowatt. Le plan de la Confédération, malgré ses défauts évidents, avait au moins cet avantage d'assurer à l'élément français une somme de libertés plus grandes qu'auparavant. Depuis, les ennemis de la race française ont recommencé ou continué leur campagne avec